

1288. Arrivée à Rome de Bar Çauma, évêque de Ouïgourie, avec Sabadin Archaon, Thomas de Anfusis et un interprète nommé Uguet¹.

1289. Rescrit impérial, de la 26^e année Tchi-Yuan, créant le *Tch'ong-fou Sse* 崇福司 administration de 2^e classe, chargée de la direction du culte dans les temples de la Croix des Rabbans Arkôns (prêtres chrétiens) de Mar Ha-si. Cette administration est composée de quatre commissaires, fonctionnaires de 2^e classe; de deux directeurs, fonctionnaires de 3^e classe; de deux sous-commissaires, fonctionnaires de 7^e classe; d'un secrétaire pour la correspondance, fonctionnaire de 8^e classe; de deux annalistes, d'un interprète pour les textes écrits; d'un linguiste, d'un chancelier, de deux courriers².

¹ J.-B. Chabot, *Histoire de Jabalaha III*, p. 54 et 207.

² *Yuan-chi*, k. XXXIX, fol. 32. Cf. Visdelou, *Suppl. à la Bibl. orient.*, p. 142; Palladius, *Traces of christianity (Chinese Recorder, vol. VI, 1875, p. 106-108.)* Tch'ong-fou Sse signifie « office qui accumule ou qui exalte les bénédictions célestes ». Le *Yuan-chi* nous fournit une notice biographique sur l'un des quatre premiers commissaires qui ont dirigé à ses débuts l'administration du culte chrétien; il s'agit d'un certain Ai-Sieh 愛薛 (Esya), qui était un médecin byzantin ou tout au moins syrien :

Esya était originaire de Folin (Πόλις) dans les contrées occidentales; il était versé dans la connaissance des langues de toutes les nations de l'Occident et était habile en astronomie et dans l'art de la médecine; il servit d'abord l'empereur Ting-Tsong (Gaiouk, 1246-1251); il osa adresser des remontrances (au souverain). A la cour de l'empereur Koubilaï il fut chargé de fonctions témoignant de la confiance du prince; ce fut lui qui, en 1263, fut placé à la tête du bureau de l'astronomie et des dispensaires d'Occident. Quand ce dernier département fut transformé en celui du *Koang-hoci sse* 廣惠司 ou Direction du bureau de bienfaisance en 1272, Esya en conserva la direction; (comme médecin il fit des cures aussi nombreuses que merveilleuses). Koubilaï ordonnait fré-